

Première à l'École nationale de police du Québec

Les professionnels de l'ENPQ se dotent de moyens de pression

Québec, le 26 octobre 2017 – Devant l'impasse de la négociation visant le renouvellement de leur convention collective échue depuis le 31 mars 2015, les quelque 80 professionnels de l'École nationale de police du Québec (ENPQ) – membres du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) – revêtent les pantalons de combat ou les jeans depuis le 22 septembre 2017.

« Les professionnels de l'ENPQ membres du SPGQ veulent ainsi dénoncer l'impuissance de l'employeur à régler les aspects financiers dans la négociation. Déjà confrontés aux écarts salariaux qui ne cessent de se creuser et la perte de pouvoir d'achat dont ils sont victimes depuis plusieurs décennies, ils doivent maintenant composer avec une intransigeance historique d'un tiers dans la négociation : le Conseil du trésor. Cela ne les empêche pas de maintenir la qualité de leur prestation de travail habituelle », indique Richard Perron, président du SPGQ.

Comme le souligne le Conseil du trésor, préserver l'expertise de la fonction publique en misant sur les ressources internes est un enjeu capital pour l'accomplissement des missions publiques de l'État. De son côté, le rapport de la commission Charbonneau recommande de valoriser l'expertise du personnel professionnel du gouvernement. À cette fin, offrir des salaires compétitifs est essentiel. Pourtant, au lieu de combler l'écart de rémunération entre son personnel professionnel et celui d'autres administrations, le gouvernement s'entête à le creuser davantage.

« Avec d'importants surplus budgétaires dans les coffres de l'État, le SPGQ exhorte le gouvernement à réinvestir sans tarder dans les conditions de travail de nos membres à l'ENPQ. Le gouvernement pourra ainsi combler l'important écart de rémunération globale qu'ils subissent par rapport aux autres professionnels du secteur public, tant au fédéral qu'au municipal. Un important rattrapage salarial est pourtant consenti aux médecins, sans oublier des augmentations décentes octroyées aux policiers de la SQ et du SPVM. Les professionnels de l'ENPQ sont-ils des employés de troisième ordre qui méritent de s'appauvrir? », conclut le président du SPGQ.

Rappelons que les professionnelles et professionnels de l'ENPQ occupent, notamment, les fonctions suivantes : expert-conseil en emploi de la force, en enquête, en gestion policière, en police communautaire et en sécurité routière; chercheur dans les domaines liés à la sécurité publique; conseiller pédagogique et technopédagogique; instructeur en intervention physique; psychologue; spécialistes touchant les communications, les affaires institutionnelles et le soutien administratif.

À propos du SPGQ

Le SPGQ est le plus grand syndicat de personnel professionnel du Québec. Créé en 1968, il représente environ 24 400 experts, dont près de 17 130 dans la fonction publique, 4 660 à Revenu Québec et 2 610 en santé, en enseignement supérieur et dans les sociétés d'État.

— 30 —

Source

Philippe Desjardins

Conseiller à l'information

Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

581 995-0762 pdesjardins@spgq.qc.ca

Suivre le SPGQ

Web : www.spgq.qc.ca

Twitter : @spgq

Facebook : www.facebook.com/lespgq